

# NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (NAS)

*Veillez cliquer sur les mots soulignés pour accéder aux sites web.*

Vous avez besoin d'un numéro d'assurance sociale (NAS) de Service Canada pour travailler au Canada et pour profiter des avantages et services des programmes gouvernementaux.

[Aperçu du programme du Numéro d'assurance sociale](#)

## COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE DE NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE

Vous pouvez faire la demande du NAS :

- En ligne : [Remplir le formulaire en ligne](#)
- En personne : [Trouver un bureau de Service Canada au Manitoba](#)
- Par la poste : [Comment envoyer une demande par la poste](#)

Vérifiez les documents requis pour la demande : [Documents requis](#)

## ADMISSIBILITÉ POUR LE TRAVAIL HORS CAMPUS

Utilisez l'outil d'auto-évaluation pour déterminer si vous êtes admissible à travailler hors campus sans avoir à obtenir un permis de travail : [Outil d'auto-évaluation](#)

## NAS TEMPORAIRE

Le NAS est un numéro de neuf chiffres. Remarque importante comme résident temporaire : Vous recevrez une lettre de confirmation de NAS temporaire dont le numéro commence par « 9 ».

La date à laquelle votre NAS expire correspond à la date sur vos documents d'immigration. Assurez-vous que ces dates correspondent.

Si vous avez présenté une demande pour renouveler votre permis de travail ou d'études et que celui-ci expire avant qu'une décision ne soit rendue, vous avez le droit\* de continuer à travailler ou d'étudier aux mêmes conditions. Vous **devez** cependant demeurer au Canada jusqu'à ce que la décision soit rendue. Ce « statut implicite » demeure valable jusqu'à ce que IRCC rende une décision. Cela signifie que vous pouvez continuer à travailler **même si votre NAS est expiré**.

*\* Selon le paragraphe 186(u) et l'article 189 du Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés.*

Une fois qu'IRCC vous autorise à continuer à travailler au Canada, présentez une demande auprès de Service Canada avec votre nouveau document d'immigration afin de mettre la date d'expiration de votre NAS à jour. La date d'expiration de votre NAS doit correspondre à celle de votre document d'immigration.

Source : [Si votre NAS temporaire \(commence par 9\) expire](#)